

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY2048
Titre	Psychologie de la santé
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Été 2026
Horaire	Lundi et mercredi 12h30 à 15h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant.
Mode de formation¹	En présentiel
Site StudiUM disponible	Oui

Description courte et préalables disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Personne enseignante

Nom et titre	Catherine Côté, M.Sc., candidate au doctorat en psychologie clinique (Ph.D. R/I)
Coordonnées	catherine.cote.13@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous

Personne enseignante

Nom et titre	Karen Ghossoub, M.Sc., candidate au doctorat en psychologie (Ph.D. recherche)
Coordonnées	karen.ghossoub@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Emmanuelle Maindron, B.Sc.
Coordonnées	emmanuelle.maindron@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Gabriella Lavoie-Dias, B.Sc.
Coordonnées	gabriella.lavoie-dias@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à introduire les fondements de la psychologie de la santé, un champ interdisciplinaire qui explore les interactions entre les facteurs biologiques, psychologiques et sociaux dans la santé et la maladie. Il propose une compréhension globale des comportements de santé, du stress, de la douleur, des relations soignant·e·s-patient·e·s, et des inégalités sociales de santé. Il s'agit également de réfléchir au rôle du psychologue dans la prévention, la promotion de la santé et la prise en charge des personnes vivant avec des maladies, notamment chroniques ou graves.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, les étudiant·e·s seront en mesure de :

- 1- Définir les concepts fondamentaux de la psychologie de la santé.
- 2- Décrire les principaux modèles théoriques en psychologie de la santé (p.ex. modèle biopsychosocial, modèle transthéorique du changement, etc.).
- 3- Comprendre l'impact des facteurs psychologiques (stress, émotions, cognition) sur la santé physique.
- 4- Expliquer l'influence des déterminants sociaux et des inégalités sur la santé.
- 5- Analyser les liens entre genre, identité, culture et santé.
- 6- Décrire différentes modalités d'intervention (p.ex., ACT, éducation thérapeutique, etc.).
- 7- Développer une réflexion sur l'expérience des personnes vivant avec une maladie et les dynamiques relationnelles en contexte de soins.
- 8- Vulgariser des notions scientifiques en psychologie de la santé.
- 9- Mobiliser les concepts théoriques pour analyser des œuvres culturelles (films, livres, documentaires) liées à la santé

Compétences développées

- Capacité à mobiliser des savoirs théoriques pour comprendre des enjeux de santé.
- Pensée critique envers les recherches et les interventions en santé.
- Habiletés de vulgarisation scientifique.
- Sensibilisation à l'expérience des personnes vivant avec des maladies, incluant des perspectives issues de l'expérience vécue.
- Réflexion éthique et critique sur les pratiques professionnelles en santé.
- Capacité à collaborer, échanger et débattre autour de problématiques complexes liées à la santé.
- Compréhension du rôle du psychologue dans les équipes interprofessionnelles de soins.

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistraux interactifs.

Plan de cours

- Vidéos, lectures, balados.
- Rencontres avec des intervenant·e·s invité·e·s, notamment des professionnel·le·s de la santé et des patient·e·s partenaires, pour explorer des perspectives pratiques et expérientielles.
- Apprentissage réflexif, avec un journal de bord où les étudiant·e·s formulent des observations critiques ou introspectives.
- Vulgarisation scientifique mobilisant les concepts vus en classe.
- Discussions de groupe en classe, afin de favoriser le partage d'expériences et la co-construction du savoir.
- Travaux écrits individuels ou en équipe, pour développer l'analyse, l'intégration des connaissances et la communication scientifique.

NOTES sur les approches pédagogiques :

La conception universelle de l'apprentissage. Ce cours **tend (dans la mesure du possible et les limites de nos contraintes)** vers un modèle de conception universelle de l'apprentissage. La conception universelle de l'apprentissage (CUA) est un cadre pédagogique qui vise à anticiper et à réduire les obstacles à l'apprentissage en tenant compte, dès la conception des cours, de la diversité des personnes apprenantes. Elle repose sur le principe que les différences individuelles en matière de cognition, de motivation, d'attention, de perception et d'expression sont la norme plutôt que l'exception. L'objectif de la CUA est de créer un environnement d'apprentissage flexible et inclusif, où chaque personne étudiante peut s'engager de manière équitable, selon ses forces, ses préférences et ses besoins.

L'apprentissage par l'enquête (Inquiry-Based Learning ou IBL). Ce cours s'appuie également sur l'apprentissage par l'enquête, une approche pédagogique qui place la curiosité et la recherche de sens au cœur du processus d'apprentissage. Plutôt que de recevoir passivement des connaissances, les personnes étudiantes sont invitées à formuler leurs propres questions issues de situations cliniques ou sociales réelles, à y répondre à l'aide de sources scientifiques rigoureuses, puis à vulgariser ces connaissances pour un public non expert. Cette méthode vise à renforcer l'autonomie intellectuelle, l'esprit critique et la capacité à traduire le savoir scientifique pour le grand public.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2026-05-04	Présentation du plan de cours et introduction à la psychologie de la santé	Cours magistral – Catherine Côté & Karen Ghossoub	Ressources : 1- Chapitre 1 – Santé et psychologie de la santé (Fisher, Tarquinio et Dodeler) 2- Chapitre 5 – Psychologie de la maladie (Fisher, Tarquinio et Dodeler)
Cours 2 2026-05-06	Les bases : Définitions, modèles et théories en psychologie de la santé	Cours magistral – Karen Ghossoub	Ressources : 1- Chapitre 2 – Modèles et théories en psychologie de la santé (Fisher, Tarquinio et Dodeler) 2- Évolution des idées en psychologie de la santé dans le monde anglo-saxon. De la psychologie de la santé (health psychology) à la psychologie critique de la santé (critical health psychology) (Santiago-Delfosse et Chamberlain, 2008)
Cours 3 2026-05-11	Stress et santé	Cours magistral – Karen Ghossoub Invité : Nicolas Pouderous, doctorant en biochimie	Ressources : 1- Chapitre 3 – Stress et santé (Fisher, Tarquinio et Dodeler) 2- <i>The DeStress for Success Program: Effects of a stress education program on cortisol levels and depressive symptomatology in adolescents making the transition to high school</i> (Lupien et al., 2013) 3- Balado : Le stress en général

Plan de cours

<p>Cours 4 2026-05-13</p>	<p>Épigénétique, stress et santé : mieux comprendre les interactions gènes-environnement</p>	<p>Cours magistral donné par Isabelle Derome, M.Ed, doctorante en psychologie</p>	<p>Facultatif : les lectures seront déposées sur Studium.</p>
<p>CONGÉ FÉRIÉ 2026-05-18</p>	<p>PAS DE COURS – CONGÉ FÉRIÉ</p>		
<p>Cours 5 2026-05-20</p>	<p>Une santé pour tou-te-s : Inégalités sociales et déterminants sociaux de la santé</p>	<p>Cours magistral – Catherine Côté Invité-e à confirmer</p>	<p>Ressources : 1- Les inégalités sociales de santé au prisme de l'intersectionnalité (Carde, 2021) 2- Balado : Regards sur l'itinérance, épisode 2 – Prendre soin</p>
<p>Cours 6 2026-05-25</p>	<p>Santé et genre & intersection entre santé physique et santé mentale</p>	<p>Cours magistral – Catherine Côté Invité-e à confirmer</p>	<p>Ressources : 1- Constructions of masculinity and their influence on men's well-being: a theory of gender and health (Courtenay, 2000) 2- En complément : Chapitre 15 – Gender and Health (Ogden, 2023) 3- Balado : Frues menstrues, épisode 1 – Une douleur quasi universelle</p>
<p>Cours 7 2026-05-27</p>	<p>Vivre avec une maladie chronique : émotions, adaptation et résilience</p>	<p>Cours magistral – Catherine Côté Invitée : Marie-Anne Fillion, patiente partenaire</p>	<p>Ressources : 1- La maladie comme enjeu de vie (Fischer) 2- Balado : Rare, la loterie génétique, épisode 3 – L'errance diagnostique 3- Balado : La vie d'une personne avec la fibrose kystique : Delta F508</p>

Plan de cours

Cours 8 2026-06-01	Les comportements en santé : promotion et prévention	Cours magistral – Karen Ghossoub Invitée : Marjolaine Cadieux, Dt.P, M.Sc. Nutritionniste-diététiste « Les pieds dans les plats »	Ressources : 1- Chapitre 7 – Éducation et santé (Fisher, Tarquinio et Dodeler) 2- Balado : À plat ventre (La culture des diètes : Le bilan de santé)
Cours 9 2026-06-03	Santé communautaire et santé publique	Cours magistral – Karen Ghossoub Invité-e à confirmer	Ressources : 1- Psychologie communautaire et psychologie de la santé : l'implication de la recherche psychosociale dans la promotion de la santé (Morina, Terrade et Préau, 2012) <small>Erreur ! Signet non défini.</small>
Cours 10 2026-06-08	Consommation, dépendances et réduction des méfaits	Cours magistral – Karen Ghossoub Invité-e-s : Ana Cecília Villela Guilhon, psychologue clinicienne et docteure en toxicomanie et Bruno Logan Azevedo, psychologue clinicien en réduction des méfaits	Ressources : 1- <i>Thresholds in a low-threshold setting: An empirical study of barriers in a centre for people with drug problems and mental health disorders</i> (Edland-Gryt et Skatvedt, 2013) 2- Balado : Contaminées – la crise des surdoses au Canada (épisode 8 – Bilan)
Cours 11 2026-06-10	Psychologie de la douleur	Cours magistral – Karen Ghossoub & Catherine Côté Invité : Mael Gagnon-Mailhot, Ph.D., postdoctorant en psychologie à l'Université McGill	Ressources : 1- Chapitre 6 – Douleur et ACT (Veillette et Dionne, 2016) 2- <i>What is Pain-Related Suffering? Conceptual Critiques, Key Attributes, and Outstanding Questions</i> (Stilwell et al., 2022) 3- Balado: Santé sans rendez-vous, épisode 5, saison 3 – Vivre avec de la douleur chronique

Plan de cours

Cours 12 2026-06-15	Partenariat de soins et relations patients-personnel soignant	Cours magistral – Catherine Côté Co-enseignement avec Mme Tiffany Clovin, patiente partenaire et directrice adjointe de l'amélioration continue en partenariat au Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public	Ressources : 1- Psychologie de la santé et éducation thérapeutique : état des lieux et perspectives (Untas et al., 2020) 2- En complément : Le « Montreal model » : enjeux du partenariat relationnel entre patients et professionnels de la santé (Pomey et al., 2015)
Cours 13 2026-06-17	Spiritualité et santé : Mortalité, fin de vie et soins palliatifs	Cours magistral – Catherine Côté Invité : Dominique Nguyen, intervenant en soins spirituel en néonatalogie au CHU Ste-Justine	Ressources : 1- L'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant de troubles mentaux (Provencher-Renaud et al., 2019) 2- Chapitre 8 – Psychologie, spiritualité et santé (Fisher, Tarquinio et Dodeler) 3- Balado : La mort libre : 10 ans d'aide médicale à mourir, épisode 4 – Les pentes glissantes de l'AMM
Cours 14 2026-06-22	Examen final (40%)		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Remise de travail en ligne	Journaux réflexifs : 5 entrées de minimum 500 mots à remettre	Avant 12h30 au début du cours suivant (p.ex., si le journal porte sur le cours 2, du 6 mai, le journal devra être remis au plus tard le 11 mai, 12h30). NOTEZ QU' AUCUN RETARD N'EST PERMIS POUR CETTE ÉVALUATION. Seulement les 5 premiers journaux remis seront corrigés.	20%
Remise de travail en ligne	Travail de session en équipe ou individuel : -Question -Bibliographie commentée -Travail de vulgarisation scientifique de la réponse à la question	2026-05-25, 23h59	40%
Examen à la maison (take home)	Questions à développement sur une vignette clinique visant l'application des théories et concepts vus en classe	2026-06-22	40%

Consignes et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux StudiUM

Matériel autorisé aux examens Notes de cours. L'utilisation de l'IAG n'est pas permise.

► Ressources

Manuel(s), texte(s) ou autre(s) ressource(s) obligatoire(s)

Documents (obligatoires) Les lectures et les balados obligatoires seront déposés sur StudiUM. Aucun manuel n'est à se procurer pour ce cours.

Ressources complémentaires

Manuels complémentaires Ogden, J. (2025). Psychologie de la santé (4e éd.). De Boeck Supérieur.
Fischer, G.-N. (dir.), & Tarquinio, C. (dir.). (2014). Psychologie de la santé : applications et interventions. Dunod.

Plan de cours

Fischer, G.-N., Tarquinio, C., & Dodeler, V. (2020). Les bases de la psychologie de la santé :
Concepts, applications et perspectives. Dunod.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, et d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie> . Vous trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie.

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Plan de cours

Seuil de réussite exigé dans un cours

Cours avec barème littéral : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-05-12**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-06-05**

Évaluation de l'enseignement

Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entrainera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Plan de cours

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français

<https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca>

(suite – page suivante)

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application.**

Plan de cours

Code de vie du Département de psychologie

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65.0% et 79.0%** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si après avoir été arrondie à l'entier le plus près, la moyenne finale du cours est inférieure à 65.0% ou supérieure à 79.0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale arrondie et 65% ou 79%, selon le cas.

Plan de cours

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX). Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminements honor
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.